

ETI-7025 : Séminaire pluridisciplinaire sur les défis internationaux de l'agroalimentaire

NRC 92693

Automne 2014

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Le phénomène de la mondialisation n'est pas sans affecter l'agroalimentaire ni entraîner d'importants défis pour ce secteur d'activité. Ce séminaire est notamment l'occasion de réfléchir dans une optique pluridisciplinaire aux défis rencontrés à diverses étapes de la chaîne alimentaire, dont la production, la transformation et la distribution, tout en tenant compte de la réalité du consommateur-mangeur. L'objectif est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire du droit, de la science politique et de la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines dans le cadre de différents travaux.

Plage horaire :

Cours en classe

jeudi 15h30 à 18h20 [DKN-1257](#) Du 2 sept. 2014 au 12 déc. 2014

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=54605>

18 août 2014 (12:51)

Coordonnées et disponibilités

Geneviève Parent
Professeure titulaire

DKN, Bureau 3127

genevieve.parent@fd.ulaval.ca

☎ 418-656-2131 poste 2415

Sonya Morales
Chargée de cours

DKN, Centre d'étude en droit économique (CÉDÉ), Local 5188

http://www.droit-economique.org/?page_id=2300

sonya.morales@fd.ulaval.ca

☎ 418-265-7760

Sophie Brière
Conférencière

Palais-Prince, Faculté des Sciences de l'administration, Dép. Management, Bureau 1640

Sophie.Briere@fsa.ulaval.ca

☎ 418-656-2131 poste 2961

Géraud De Lassus Saint Genies
Conférencier

Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement, Local 5122-R DKN

geraud.de-lassus-saint-genies@fd.ulaval.ca

Érick Duchesne

DKN, Dép. de Sciences politiques, Bureau 4407

Conférencier

erick.duchesne@pol.ulaval.ca

☎ 418-656-2131 poste 11588

Louis Guay
Conférencier

DKN, Faculté des sciences sociales, Dép. de Sociologie, Bureau 4477

louis.guay@soc.ulaval.ca

☎ 418-656-2131 poste 6042

Bruno Larue
Conférencier

Pavillon Paul-Comtois, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation FSAA, Bureau 4417

Bruno.Larue@fsaa.ulaval.ca

☎ 418-656-2131 poste 5098

Lyne Létourneau
Conférencière

Pavillon Paul-Comtois, FSAA, Dép. des Sciences animales, Bureau 4301

lyne.letourneau@fsaa.ulaval.ca

☎ 418-656-2131 poste 8738

Alain Olivier
Conférencier

Pavillon Paul-Comtois, FSAA, Chaire de développement international

Alain.Olivier@fsaa.ulaval.ca

☎ 418-656-2131 poste 3601

Soutien technique :

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSP)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418 656-2131 poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Samedi et dimanche	9 h à 15 h

Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Planification des cours non officiel
18 août 2014 (12:51)

Sommaire

Description du cours	4
Description du séminaire	4
Ce séminaire se divise en trois thèmes principaux	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	5
Approche pédagogique	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations sommatives et formatives	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Travail pratique Thème I	7
Travail pratique Thème II	7
Travail pratique Thème III	7
Présentation orale	7
Travail final	8
Présence et participation active	8
Barème de conversion	8
Plagiat	8
Règlement disciplinaire	8
Usage du français à l'université Laval	8
Gestion des délais	9
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Médiagraphie et annexes	9
Remerciement à nos conférenciers	9

Plan de cours non officiel

18 août 2014 (12:51)

Description du cours

Description du séminaire

Le phénomène de la mondialisation n'est pas sans affecter l'agroalimentaire et entraîner d'importants défis pour ce secteur d'activités auxquels il est intéressant de réfléchir dans une optique pluridisciplinaire.

En effet, les disciplines désormais interpellées par cette réalité sont aussi variées que les acteurs touchés. Droit, économie, science politique, administration, gestion, sociologie peuvent contribuer à jeter un regard constructif sur les défis que posent par exemple: les crises alimentaires et financières, la libéralisation des échanges, les impératifs environnementaux, la perte de la biodiversité et le développement durable, la gestion de projet de développement agricole et la gouvernance, l'accès et le partage des ressources biologiques et agrobiologiques, les biotechnologies modernes, l'accaparement des terres et la compétition des usages, etc.

Dans le cadre de ce Séminaire, l'étudiant sera amené à se questionner sur l'importance de conserver et d'améliorer l'agrobiodiversité, premier intrant de la production agricole, de mesurer les conséquences de sa perte pour la multifonctionnalité de l'agriculture et sur les habitudes agricoles et alimentaires; d'appréhender les réalités du producteur agricole et de l'entreprise agroalimentaire à travers les défis posés par la concurrence, notamment internationale, dans un système libéralisé contemporain. Il se révèle donc essentiel de s'interroger sur les impacts des accords internationaux et régionaux sur l'industrie agroalimentaire.

Ce séminaire sera l'occasion mettre l'accent sur certains des enjeux que rencontre le secteur agroalimentaire en permettant aux intervenants de différentes disciplines d'y apporter un regard critique. Ces intervenants seront également appelés à commenter certaines des pistes de solution qui se présentent pour relever ces défis dans le cadre de débats.

Ce séminaire se divise en trois thèmes principaux

Thème I – Les défis que posent les impératifs environnementaux et le développement durable

1. Les possibilités de l'agroécologie et la multifonctionnalité de l'agriculture.
2. L'implantation et la gestion de projet international, le développement agricole et les réalités agronomiques.
3. La protection de la biodiversité; l'accès et le partage des ressources de l'agrobiodiversité.

Thème II – Les défis rencontrés par l'entreprise agroalimentaire.

1. Les produits agricoles issus des biotechnologies modernes (PAIBM).
2. La gouvernance, le développement durable et les changements climatiques.
3. La sécurité sanitaire des produits alimentaires, normalisation et standardisation des aliments.
 - Élaboration, utilisation des normes et évaluation de leur conformité au sein d'un système commercial international.
4. Les attentes et le comportement des consommateurs.

Thème III – Les défis que pose la libéralisation des échanges.

1. Les règles du commerce international en matière agricole :
 - Les politiques commerciales agroalimentaires
 - Les ententes de libre-échange.
2. Les stratégies de marché et l'aide alimentaire.
3. Les investissements étrangers en agriculture.

***L'enseignant se réserve le droit de modifier certains sous-thèmes en fonction de la disponibilité des conférenciers.**

Objectif général du cours

L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire spécifique au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines dans le cadre de différents travaux.

Le séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture ainsi qu'un esprit inventif sur un sujet international.

Objectifs spécifiques

- Développer un regard critique sur les défis que pose la mondialisation au secteur agroalimentaire et à l'exprimer à travers différents modes d'évaluation;
- Réfléchir à des pistes de solution pour un développement agricole durable et axé sur le marché;
- Susciter débats et échanges avec les intervenants de toutes les disciplines;
- Acquérir une habileté à s'exprimer tant à l'écrit qu'à l'oral.

Approche pédagogique

Pour l'essentiel, l'enseignement se donnera sous forme magistrale, tout en favorisant les échanges entre les étudiant(e)s et les intervenants.

Quelques cours de la session seront réservés aux exposés oraux préparés par les étudiant(e)s.

Les étudiants doivent se préparer au cours en faisant les lectures obligatoires suggérées par les intervenants pour chacun des thèmes.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<u>Semaine 1</u> Introduction au séminaire	4 sept. 2014
<u>Semaine 2</u> Thème 1.1 Les possibilités de l'agroécologie et la multifonctionnalité de l'agriculture (Alain Olivier, FSAA, UL)	11 sept. 2014
<u>Semaine 3</u> Thème I.2 L'implantation et la gestion de projet international, le développement agricole et les réalités agronomiques (Sophie Brière, FSA, UL et Alain Olivier, FSAA, UL).	18 sept. 2014
<u>Semaine 4</u> Thème 1.3 La protection, l'accès et le partage des ressources biologiques et agrobiologiques (Sonya Morales, Droit, UL) Coexistence et alternatives aux systèmes de production alimentaire, l'approvisionnement et les systèmes de troc (titre provisoire) (Marlen León Guzmán et Hugo A. Muñoz Ureña, professeurs à l'Université de Costa Rica)	25 sept. 2014
<u>Semaine 5</u> Thème 2.1 Aspects éthique et production des OGM agricoles (Lyne Létourneau, FSAA, UL)	2 oct. 2014
<u>Semaine 6</u> Thème 2.2 Le développement durable et la gouvernance environnementale (Louis Guay, Sociologie, UL) Les changements climatiques (Géraud De Lassus Saint Genies, Droit, UL)	9 oct. 2014
<u>Semaine 7</u> Thème 2.3 La normalisation et la standardisation des produits agricoles et alimentaires: Étude des normes internationales (Sonya Morales, Droit, UL).	16 oct. 2014
<u>Semaine 8</u> Thème 2.4 Les attentes des consommateurs (Gale Ellen West, FSA, UL à confirmer)	23 oct. 2014
<u>Semaine 9 : Semaine de lecture</u>	27 oct. 2014

<u>Semaine 10</u> Thème 3.1 Les règles du commerce international en matière agricole (Geneviève Parent, Droit, UL et Bruno Larue, FSAA, UL).	6 nov. 2014
<u>Semaine 11</u> Thème 3.2 Les stratégies de marché et l'aide alimentaire (Érick Duchesne, Sciences Politiques, UL).	13 nov. 2014
<u>Semaine 12</u> Thème 3.3 Sujet à confirmer (Bruno Larue, FSAA, UL)	20 nov. 2014
<u>Semaine 13</u> Atelier pratique pluridisciplinaire en équipe	27 nov. 2014
<u>Semaine 14</u> Présentation orale en équipe	4 déc. 2014
<u>Semaine 15</u> Présentation orale en équipe (suite)	11 déc. 2014

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations sommatives et formatives

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail pratique Thème I	Dû le 2 oct. 2014 à 18h20	Individuel	10 %
Travail pratique Thème II	Dû le 6 nov. 2014 à 18h20	Individuel	10 %
Travail pratique Thème III	Dû le 4 déc. 2014 à 18h20	Individuel	10 %
Présentation orale	À déterminer	En équipe	30 %
Travail final	Dû le 18 déc. 2014 à 18h20	En équipe	30 %
Présence et participation active	À déterminer	Individuel	10 %

Travaux pratiques (trois examens maison de 10% chacun)

Critères de l'évaluation:

- Introduction: problématique posée et constats de recherche, question(s) de recherche, méthodologie et annonce du plan;
- Sur le fond : L'étudiant doit démontrer sa capacité de synthétiser les sources et d'organiser la matière de manière claire et cohérente; faire preuve d'une analyse critique juste et originale;
- Conclusion : Résumé et prise de position;
- Sur la forme : Notes de bas de page (pertinence et présentation), utilisation des citations (fréquence, longueur, pertinence et présentation);
- Orthographe et syntaxe.

Directives de l'évaluation:

- Le travail doit comporter entre 3 et 5 pages, incluant les notes de bas de page;
- Format 8,5 x 11 pouces; interligne 1,5; police Times New Roman 12 points, texte justifié, marges à 2,5 cm haut/bas/gauche/droite.

Présentation orale

Critères de l'évaluation pour la présentation orale sur 30%:

- Qualité, originalité et fondements;
- Capacité de synthétiser les sources et d'organiser la matière (clarté, cohérence);
- Évaluation de la position soutenue;
- Réponses aux questions / esprit critique;
- Présentation de la problématique et de la question soumise;
- Cohésion et respect de la question générale de recherche;
- Capacité des membres à soulever le débat.

Travail final

Directives de l'évaluation pour le travail écrit:

- Vous ne remettez qu'une seule copie par équipe en identifiant vos parties;
- Le travail final doit comporter entre 20 et 25 pages (équipe de 2) et entre 25 et 30 pages (équipe de 3), incluant les notes de bas de page, mais excluant la bibliographie;
- Format 8,5 x 11 pouces; interligne 1,5; police Times New Roman 12 points, texte justifié, marges à 2,5 cm haut/bas/gauche/droite.

Critères d'évaluation pour le travail écrit sur 30%:

- Introduction: problématique posée et constats de recherche, question(s) de recherche, méthodologie et annonce du plan;
- Plan : équilibre général, logique et intitulés significatifs;
- Sur le fond : L'étudiant doit démontrer sa capacité de synthétiser les sources et d'organiser la matière de manière claire et cohérente; faire preuve d'une analyse critique juste et originale;
- Sur le fond : L'étudiant doit démontrer sa capacité de synthétiser les sources et d'organiser la matière de manière claire et cohérente; faire preuve d'une analyse critique juste et originale;
- Sur la forme : Présentation et organisation matérielle, bibliographie (pertinence et présentation), notes de bas de page (pertinence et présentation), utilisation des citations (fréquence, longueur, pertinence et présentation);
- Orthographe et syntaxe.

Participation

- Présence et participation active en classe : total 10 %.

Plan de cours non officiel

18 août 2014 (12:51)

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail pratique Thème I

Date de remise :	2 oct. 2014 à 18h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	• Boîte de dépôt

Travail pratique Thème II

Date de remise :	6 nov. 2014 à 18h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	• Boîte de dépôt

Travail pratique Thème III

Date de remise :	4 déc. 2014 à 18h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	• Boîte de dépôt

Présentation orale

Date de remise :	À déterminer
-------------------------	--------------

Mode de travail : À partir du 27 novembre en classe
En équipe
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : • DKN local 1257

Travail final

Date de remise : 18 déc. 2014 à 18h20
Mode de travail : En équipe
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Présence et participation active

Date de remise : À déterminer
4 septembre au 11 décembre
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	92	100
A	88	91,99
A-	84	87,99
B+	80	83,99
B	76	79,99
B-	72	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	71,99
C	60	65,99
E	0	59,99

Plan de cours non officiel

Plagiat

18 août 2014 (12:51)

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- I. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- II. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- III. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- IV. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- V. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

*Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009.

Règlement disciplinaire

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Usage du français à l'université Laval

Règlement des études (mai 2009) :

Mesures d'évaluation de la qualité du français :

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Gestion des délais

Les travaux de session déposés en retard se verront pénalisés de 2 points par jour de retard.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Aucun achat de matériel n'est requis. Des liens vous dirigeront vers les lectures obligatoires pour chacun des thèmes.

Médiagraphie et annexes

Remerciement à nos conférenciers

Madame Sophie BRIÈRE : Gestion de projets internationaux et mondialisation.

- Professeure agrégée, Département de management, Faculté des sciences de l'administration, université Laval.

Monsieur Érick DUCHESNE : L'aide alimentaire.

- Professeur titulaire, Département de science politique, Université Laval.

Monsieur Louis GUAY: Environnement et développement durable.

- Professeur titulaire, Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

Monsieur Bruno LARUE : Les règles du commerce international en matière agricole.

- Professeur titulaire, Pavillon Paul-Comtois, Université Laval.

Madame Lyne LÉTOURNEAU : Éthique et biotechnologie.

- Professeure titulaire, FSAA, Dép. des sciences animales, Pavillon Paul-Comtois, Université Laval.

Monsieur Alain OLIVIER: Gestion de projet en agriculture.

- Professeur titulaire, Chaire de développement international, FSAA, Pavillon Paul-Comtois, Université Laval.

Madame Geneviève PARENT: L'Accord sur l'agriculture et les règles de l'OMC.

- Professeure titulaire, Faculté de droit, Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval.